



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 21 mars 2019

## **Discours de M. Édouard PHILIPPE, Premier ministre**

### **Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française**

#### **Panthéon**

**Jeudi 21 mars 2019**

*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le préfet de police,  
Madame le maire,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le recteur,  
Monsieur le président du centre des monuments nationaux,  
Mesdames et Messieurs

Et, si vous me le permettez, mes chers compatriotes,

Je vais commencer par une citation d'un auteur français que j'aime beaucoup qui s'appelle Paul VALÉRY. Et Paul VALÉRY écrivait ceci que je vous lis : « *Il y a moins de chance pour que deux Français pris au hasard se ressemblent que dans aucun autre tirage au sort parmi tout autre peuple du monde. Il en résulte une étrange unité qui paraît au dehors assez mystérieuse : la France fait des Français.* »

La « *France fait des Français* ». C'est ce que nous dit Paul VALÉRY. Et en disant cela, je crois qu'il exprime assez bien cette alchimie particulière qui, au fil des siècles, a produit et cimenté la nation française. La France fait des Français. Elle fait par application du droit du sang. Est Français tout enfant qui naît de parents français. Elle en fait au nom du sang versé qui est une autre forme de droit du sang, c'est-à-dire qu'elle accorde la nationalité à ceux qui choisissent de se battre pour elle notamment en s'engageant dans la Légion étrangère. Et la France fait des Français en appliquant enfin ce qu'on appelle le droit du sol. La France fait des Français en accueillant des hommes, des femmes qui, après avoir vécu quelques années

sur son sol, après y avoir construit une partie de leur vie, choisissent d'adhérer librement et totalement à ses valeurs.

Et ce sont ces Français, ces 66 millions de Français qui font la France. Nous sommes ici au Panthéon qui est beaucoup plus, Monsieur le président, qu'un monument de pierre, qui est une forme de preuve vivante que ce sont les Français et tous les Français qui font la France. Scientifiques, écrivains, militaires, résistants, tous ceux qui reposent ici ont fait la France et on fait de la France qu'elle est aujourd'hui. Lorsqu'on regarde le fronton du Panthéon, on aperçoit une allégorie de la patrie qui protège à la fois la liberté, les sciences et l'histoire. Ce qui me fait dire que vous n'êtes pas, Mesdames et Messieurs, aujourd'hui dans un tombeau, loin s'en faut, mais bien au contraire dans un creuset où se fabrique la France.

Parmi ces Français qui ont fait la France, beaucoup avaient des origines étrangères. À commencer par Marie CURIE qui repose ici avec son mari parce que l'intelligence, le courage n'ont évidemment ni couleur de peau, ni accent, ni confession. Et la liste est longue, je veux parler de celle « des étrangers qui ont fait la France », pour paraphraser le titre d'un ouvrage de l'historien Pascal ORY. Tous ces étrangers qui ont contribué à faire la France sont venus chez nous pour trouver quelque chose : un refuge, une protection, une famille, une culture, une vie meilleure, un avenir et peut-être même parfois un destin. La France leur a beaucoup donné et en retour ils ont beaucoup donné à la France.

Et aujourd'hui, il y a vous, vous tous, 274 hommes et femmes dont chacun apporte une histoire singulière, 274 hommes et femmes qui ensemble créent une diversité étonnante, une diversité de culture, de langues, d'apprentissage. Cette diversité est évidemment une chance, elle a toujours été une chance mais elle est probablement encore plus une chance dans un monde comme celui que nous connaissons : globalisé, ouvert, avec lequel nous devons commercer, coopérer et dialoguer. La France ne vous demande pas et ne vous demandera pas d'oublier qui vous êtes, ni d'où vous venez. Elle vous demande instamment de partager et de respecter ses principes et ses traditions.

Depuis de nombreuses années, vous mettez vos métiers, vos savoir-faire, vos talents au service de notre pays. L'une d'entre vous est, je crois, directrice de ce que l'on appelle la station F, c'est-à-dire le plus grand campus de startups au monde. Nous aurions dû accueillir ce matin un célèbre joueur de football du Paris-Saint-Germain d'origine brésilienne, Thiago SILVA qui n'a pas pu être présent parmi nous mais qui en devenant Français aura donc la joie d'appartenir à une nation championne du monde de football, perspective qui, je n'en doute pas, n'a pas été étrangère à son choix de nous rejoindre.

\*\*\*\*\*

Paul VALÉRY parlait de cette unité qu'il disait étrange et qui est aussi très forte. Cette unité, elle repose sur un socle solide de devoirs et de droits. C'est pour ça que l'on dit souvent que la France est une nation politique, c'est que ce sont des droits et des devoirs qui sont au fondement de l'appartenance à notre nation. Le devoir de respecter nos règles, le code civil prescrit de manière limpide les exigences auxquelles vous avez dû répondre. Je voudrais vous citer cette disposition du code civil : « *Nul ne peut être naturalisé s'il ne justifie de son*

*assimilation à la communauté française, notamment par une connaissance suffisante selon sa condition de la langue, de l'histoire, de la culture et de la société française et des droits et devoirs conférés par la nationalité, ainsi que par l'adhésion aux principes et aux valeurs essentiels de la république. »*

Devoirs donc de connaître notre histoire, de maîtriser notre langue, car comme l'a très justement dit Ernest RENAN, dans une conférence célèbre « Qu'est-ce qu'une nation », « la langue invite à se réunir ». Et il y a, mes chers compatriotes, pas de réussite, pas d'avenir durable dans une nation qui ne partagerait pas et ne défendrait pas la langue qui est son fondement commun. Elle est d'une certaine façon le premier passeport pour la nation. C'est pourquoi nous insistons et nous insisterons toujours plus sur la maîtrise du français, j'en dirais deux mots tout à l'heure.

Devoir de partager aussi ses combats. Le combat pour la liberté, à commencer par la liberté de conscience. Vous le savez, avec la laïcité, la France garantit à la fois la liberté religieuse et la stricte neutralité des pouvoirs publics. Ce principe de laïcité, il n'est pas négociable, il n'est pas quelque chose avec quoi on devrait faire, car ce serait là, c'est une des valeurs essentielles de notre capacité, de notre envie de constituer une nation. La France n'accepte pas et n'acceptera jamais que les lois de la République soient mises en balance avec les préceptes religieux ni que certains d'entre nous n'acceptent de se conformer aux premières que si elles étaient compatibles avec les seconds.

Le combat contre les discriminations, contre le racisme, contre l'antisémitisme, dont nous savons qu'il connaît aujourd'hui un regain insupportable. Je le dis, mes chers compatriotes, avec d'autant plus de solennité que je me trouve à quelques mètres de la dépouille de Simone VEIL : ceux qui professent des thèses racistes et antisémites ne sont pas dignes de devenir des citoyens français, et ne le seront jamais.

Combat enfin pour l'égalité entre les hommes et les femmes, même si, je le reconnais, le Panthéon n'est pas encore un excellent exemple en termes de parité. Comme le disait avec un esprit typiquement français, c'est pourquoi je la cite, la féministe et révolutionnaire Olympe DE GOUGES, « *si les femmes ont le droit de monter à l'échafaud, elles ont bien le droit de monter à la tribune* ». Ce combat pour l'égalité, le président de la République en a fait une des priorités de son quinquennat. Devoir enfin, pour vos enfants, en tout cas, à partir de 16 ans, participer, le moment venu, au Service national universel que nous allons, à la demande du président de la République, expérimenter dès cette année puis généraliser de manière progressive, parce que la citoyenneté n'est pas une donnée mais qu'elle est un engagement constant qu'il faut ressourcer, qu'il faut nourrir.

Et puis, en devenant Français, vous acquérez aussi des droits, à commencer par le droit de vote, qui est un acquis précieux. La meilleure manière de préserver cet acquis, toutes les démocraties le savent, c'est de l'exercer. Le vote, c'est un droit mais c'est aussi un devoir. Il n'est pas obligatoire au terme de la loi, mais c'est une forme de devoir moral, une forme de devoir citoyen, une forme de participation à un long combat qui a permis à notre pays d'être et de défendre ses valeurs démocratiques. C'est une forme d'héritage, car si aujourd'hui nous sommes dans une démocratie, c'est essentiellement parce que d'autres, avant nous, se sont

battus pour qu'elle soit une démocratie. Ce combat n'était pas un combat intellectuel, ou plus exactement, il n'était pas seulement un combat intellectuel. Il a parfois été un combat physique, un combat politique, un combat violent qui fait que nous, nous qui sommes, de ce point de vue, des héritiers, nous pouvons voter. Nous pouvons exercer ce droit démocratique.

Enfin, à partir d'aujourd'hui, vous n'acquerez pas une citoyenneté mais deux, en vérité, puisqu'en devenant citoyen français, vous devenez citoyen européen. Une citoyenneté qui, là encore, vous offre des garanties et des libertés : la liberté de circuler en Europe, d'y travailler, d'y entreprendre, de vous y établir, une liberté d'autant plus grande que beaucoup de pays européens partagent les mêmes règles d'organisation que nous, la même monnaie. Aucune autre association d'États dans le monde n'offre de telles possibilités. Aucun autre continent, après avoir traversé des guerres et des crises aussi intenses, n'a su construire un tel espace de prospérité, de paix, de commerce, de recherche commune.

Le propre des libertés, mes chers compatriotes, c'est en général qu'on en apprécie le plus le prix au moment où on vous en prive. Quand elles sont là, elles paraissent acquises. Dès qu'on les rogne, on sent combien elles étaient nécessaires. Dans quelques semaines se dérouleront des élections importantes pour l'avenir de notre seconde patrie, l'Europe, une Europe dont la France est autant la fille de ses idées, de ses convulsions, de ses migrations, que l'une des mères fondatrices. Et cette Europe est aujourd'hui prisonnière d'un étrange paradoxe : à bien des égards, elle n'a jamais été aussi nécessaire, et à bien des égards, elle n'a jamais été aussi contestée. Ce paradoxe, il nous appartient à nous d'essayer de le résoudre. Vaste programme.

Dans la conférence que j'évoquais plus haut qu'il consacre à la nationalité, RENAND commence par une sorte de mise en garde. Il dit *« je me propose d'analyser avec vous une idée claire en apparence mais qui prête aux plus graves malentendus. »* Dire que la question de la nationalité se prête aux malentendus est un euphémisme parce qu'on touche aux fondements de l'identité, parce que les questions d'accueil, d'asile, de naturalisation obéissent à des règles complexes, des règles qui ne sont pas toujours bien expliquées et peut-être même des règles qui ne sont pas toujours bien assumées.

D'abord, il faut le dire, tout le monde n'a pas vocation à devenir français parce qu'il faut réunir des critères précis, parce que c'est un parcours exigeant, parce que c'est un parcours volontaire. Vous pouvez en témoigner. Les autorités préfectorales rejettent près de 30%, des demandes de naturalisation en respect, en raison pardon, du non-respect des obligations que j'évoquais tout à l'heure. Et en 2018, le nombre d'acquisitions de la nationalité française par décret et par déclaration a baissé de 7%. Un Etat souverain c'est un Etat qui choisit qui a le droit de rejoindre la communauté nationale et qui en fixe librement les conditions. Ceux qui affirment que la France souffrirait d'un système trop laxiste se trompent. Et ils trompent.

Ensuite, nous devons être capables d'adapter nos principes à la réalité que nous constatons sur le terrain. Je n'ai pas hésité à restreindre le droit du sol dans le cas particulier de Mayotte où l'immigration irrégulière et massive était si forte qu'elle risquait de déstabiliser la société mahoraise.

Enfin, je l'ai dit, devenir Français, c'est exigeant, et ça doit le rester. Parce que cette exigence est la meilleure manière de garantir la cohésion de notre nation. C'est la raison pour laquelle nous avons rehaussé le niveau de maîtrise attendu de la langue française pour les candidats à la carte de résident. Nous en tirerons les conséquences sur le niveau attendu pour la naturalisation le moment venu.

Avec le temps, on a constaté une forme de complexification des règles de vérification du niveau de maîtrise du français. On a aussi constaté une augmentation des dispenses et des reconnaissances d'équivalence injustifiées, je souhaite qu'on y remette bon ordre et, j'ai chargé le ministre de l'Intérieur de me proposer, d'ici l'été, des mesures visant à renforcer l'exigence du niveau de français des candidats.

En revanche, pour ceux qui remplissent les conditions de manière manifeste, les démarches doivent aller plus vite. On peut toujours améliorer le délai moyen d'instruction des demandes, on peut sans doute gagner de précieux mois supplémentaires, en rendant plus simple, en dématérialisant le cas échéant un certain nombre de procédures.

C'est la même logique d'exigence et de simplification que nous appliquons dans les domaines de l'asile et de l'immigration, une logique qui repose sur deux principes : le principe d'ouverture et de qualité de l'accueil, qui vise à donner à ceux qui ont le droit de séjourner sur notre territoire toutes les chances de s'intégrer ; mais aussi un principe de très grande fermeté républicaine, les nouveaux outils à disposition de l'administration et qui sont issus de la loi du 10 septembre 2018 nous permettent de raccompagner ceux, des étrangers, qui ne seraient pas en situation régulière en France et qui ont vocation à retourner chez eux. Nous devons aussi nous interroger sans fausse pudeur, sans naïveté, sur les raisons qui poussent le nombre de demandeurs d'asile à augmenter en France alors qu'il baisse en Europe.

Le nombre de demandeurs d'asile a augmenté en France alors qu'il baisse en Europe. Le droit d'asile, c'est un trésor national, et tous les Français y sont profondément attachés. Il correspond à une tradition qui est multiséculaire. Pour le protéger, nous devons évidemment lutter sans merci contre ce qui peut être reconnu comme des détournements de ce droit d'asile.

Je voudrais, Mesdames et Messieurs, pour conclure, vous dire que, lorsque j'étais maire du Havre, deux fois par an, je procédais, comme beaucoup de maires en France, à la remise de ces certificats, de ces décrets de naturalisation. Je le faisais toujours avec beaucoup de plaisir, et je le faisais toujours dans un cadre solennel qui était celui de l'hôtel de ville.

Bon, évidemment, là, c'est très solennel, et c'est très bien que ce soit solennel parce que c'est un moment important pour vous. C'est un moment important pour vos enfants. Je me souviens très bien avoir rencontré des gens qui me disaient, 20 ou 30 ans après, qu'ils se souvenaient du jour où leurs parents étaient rentrés chez eux avec, dans la main, ce qui n'était qu'un bout de papier, mais ce qui était beaucoup plus qu'un bout de papier : la manifestation de ce que oui, ils étaient devenus Français. Il est heureux qu'aujourd'hui soit un moment solennel pour vous, mais les moments solennels peuvent être joyeux, même s'ils sont solennels. Il faut donc aussi que nous ayons conscience que c'est un moment joyeux, pour vous et pour l'ensemble de la nation.

Puisque nous sommes au Panthéon, lequel, par son architecture, nous renvoie, Monsieur le Président, au temps glorieux de l'Antiquité romaine et grecque, je voudrais terminer avec un chant spartiate. Bon, la République de Sparte, c'était particulier, mais il y avait dans la République de Sparte un chant que je voudrais vous citer car il dit bien des choses sur ce qu'est la France aussi. Ce chant dit ceci : « *nous sommes ce que vous fûtes, nous serons ce que vous êtes* ». Nous ne sommes jamais prisonniers de notre histoire, mais nous sommes aussi notre histoire. Et vous allez constituer, par votre apport, ce qu'a été la nation française, ce qu'elle souhaite rester, ce qu'elle veut rester : un peuple libre, un peuple fier, un peuple courageux, un peuple parfois capable du pire mais toujours capable du meilleur, un peuple passionné, un peuple contradictoire, un peuple généreux, capable des plus grandes audaces humaines, intellectuelles, artistiques. C'est tout cela, être Français. C'est bien plus encore.

Bienvenue dans notre communauté nationale, Mesdames et Messieurs, mes chers compatriotes.

Vive la République, et vive la France.